



**Projet d'organisation  
du temps scolaire**

**Ecole St Georges Montcocq  
Circonscription de Saint-lô 3**

**07 novembre 2013**

# Ordre du jour

- 1. Les principes de la réforme**
- 2. Analyses actuelle de l'école: atouts et difficultés rencontrées**
- 3. Des priorités à régler pour être conforme à la réforme**
- 4. Des impératifs**
- 5. Une proposition d'organisation**



# **1. Les principes de la réforme**

## Allègement de la journée pour les élèves: respect du rythme de l'enfant

- Une semaine de neuf demi-journées incluant le mercredi matin
- Une journée d'enseignement de maximum 3h30
- Une pause méridienne ne pouvant être inférieure à 1h30
- Des Temps d'Activités Périscolaires (TAP)
- Prise en charge des élèves jusqu'à l'heure actuelle de fin de classe (16h30)
- pas de devoirs écrits (fait sur les 24 h d'enseignement obligatoire), hors temps scolaires apprendre une leçon ou effectuer une lecture.

# Les Temps d'activités Péri-scolaires

- Des APC (Activités Pédagogiques Complémentaires)
  - Organisées par les enseignantes
  - En groupes restreints
  - 36 annuelles (1 heure hebdomadaire)
- Des AP (Activités Péri-scolaires)
  - Organisées par les communes
  - 3 h hebdomadaires

## 2. Analyse actuelle de l'école

- Atouts
- Difficultés rencontrées

# Les atouts

- Des activités périscolaires déjà en place sur le temps du midi assurées par des intervenants ou du personnel communal:
  - Anglais (Barbara Cazals)
  - Activités sportives (Fabrice Jamelot)
  - Lecture, coloriage, petits bricolages, écoute musicale (Eloïse Leblondel et Elodie Maho )
- Une aide aux devoirs (lundis et jeudis soirs) assurée par les enseignantes.
- Une aide à la gestion de la bibliothèque (mardi et vendredi) assurée par Céline Lerosier.

# Les difficultés rencontrées

- Problème du temps de pause méridienne: moins d'une heure trente
- Problème temps TAP (AP et APC) et temps pause méridienne
- Problème horaire: aide aux devoirs jusqu'à 18h.
- Problème temps de ménage et temps aide aux devoirs
- Problème du surcoût des activités à mettre en place
- Problème de trouver des intervenants
- Problème des locaux



# 3. Les priorités à régler pour être conforme à la réforme

- Le temps de pause méridienne: au moins 1h30
- Réorganisation à revoir entre mairie (TAP et cantine) et enseignant (APC)
- Aide aux devoirs: fin à 16h30

# 4. Des impératifs

- ❑ **fixer des horaires d'enseignement**

# **5. Une proposition d'organisation du temps scolaire**

# Des horaires d'enseignement

- École maternelle: cycle 1 (PS à GS)  
8h30-11h30      13h30-15h45

- Ecole élémentaire: cycle 2 et cycle 3  
8h30-11h30      13h45-16h

# Des Temps d'Activités Périscolaires

- TAP: cycle 1 (PS à GS)  
APC: 15h45-16h15  
AP: 15h45-16h30
- TAP: cycle 2 et cycle 3  
APC: 11h30-12h  
AP: 11h30- 12h15